

SEANCE DU 10 AVRIL 2018

L'An Deux Mille dix-huit, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBIAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de séance sous la présidence de M. CAUSSE Jean-Marc, Maire.

Date de la convocation : 28/03/2018

Etaient présents : CAUSSE Jean-Marc, GONANO Daniel, PERROS Dominique, COMBRES Corine FILLOL Isabelle Adjointes, BEAUMONT Isabelle, BERTON Jean-Marie, CABROL Jean-Luc, CHARTREUR Viviane, HUGUET Jean-Jacques, LAURENT Françoise, MARRAUD Fabrice, SCHMITTLIN Stéphane

Excusé : PLAGNES Michel, ROUILLES Georgette

Secrétaire de séance : M. Cabrol Jean-Luc

Ordre du jour :

Vote du budget primitif 2018

Vote des subventions aux associations

Vote des taux de la fiscalité directe

Questions diverses

1/ Délibération 2018-16 : Vote des taux d'imposition 2018

Après examen des simulations élaborées avec le Trésor Public, le Conseil Municipal décide de retenir les taux suivants :

Taxe d'habitation :	9.55
Taxe sur le foncier bâti :	16.42
Taxe sur le foncier non bâti :	78.36

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces taux à :

- pour : 13
- contre : 0
- abstentions : 0

2/ / Délibération 2018-17 : Subventions accordées aux associations pour l'année 2018

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder aux associations les subventions suivantes :

Article	Tiers	Budget précédent	Proposition
6574	AR TOURISME AUBIAC	75,00	75,00
6574	ASSOC DEPART. PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	10,00	10,00
6574	ASSOC ACRB CAVALIERS RANDONNEURS DU BRUILHOIS	75,00	75,00
6574	ASSOC ADMR DU CANTON DE LAPLUME	75,00	75,00
6574	ASSOC ANACROUZE AMAC ECOLE MUSIQUE	3 500,00	3 454,00

6574	ASSOC BOULE AUBIACAISE	0,00	0,00
6574	ASSOC CLIMATOLOGIQUE MOYEN GNE	10,00	10,00
6574	ASSOC CROIX ROUGE FRANCAISE	10,00	10,00
6574	ASSOC DDEN 47	10,00	10,00
6574	ASSOC ENTENTE SPORTIVE BRUILHOIS	1 466,00	1 466,00
6574	ASSOC HOLESHOT TEAM BMX	150,00	0,00
6574	ASSOC INTERC AIDE DOMICILE ASSAD	75,00	75,00
6574	ASSOC PARENTS ELEVES	0,00	75,00
6574	ASSOC SOIF DE VIE 47	15,00	15,00
6574	ASSOC. RENAISSANCE DU BRULHOIS	30,00	30,00
6574	ASSOCIATION PETITES SOEURS DES PAUVRES	15,00	15,00
6574	CLUB L'EVEIL AUBIACAIS	75,00	75,00
6574	EFS AQUITAINE LIMOUSIN	10,00	10,00
6574	ESPOIR FM ASSOCIATION	15,00	15,00
6574	LIGUE NATIONALE CONTRE CANCER	10,00	10,00
6574	LOISIRS CULTURE TOURISME	1 125,00	100,00
6574	MUZIKETO ASSOCIATION	75,00	75,00
6574	OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE AUBIAC	2 150,00	2 150,00
6574	PARALYSES DE FRANCE	10,00	10,00
6574	PREVENTION ROUTIERE	10,00	10,00
6574	RADIO BULLE ASSOCIATION	15,00	15,00
6574	RESTOS DU COEUR	10,00	10,00
6574	SECOURS POPULAIRE ANTENNE AGEN	10,00	10,00
6574	SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	75,00	75,00
6574	SOCIETE DE CHASSE AUBIAC	75,00	75,00
6574	THE MEL FASHION SHOW	75,00	75,00
TOTAL		9 256,00	8 110,00

Ces subventions seront versées après l'assemblée générale des associations et sur présentation des comptes rendus de leurs activités.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces subventions à :

- pour : 12

- contre : 0

- abstentions : 1 (SCHMITTLIN Stéphane)

3/ Délibération 2018-18 : Vote du budget primitif 2018

M. CABROL, conseiller, présente le projet de budget de l'exercice 2018, proposé par Monsieur le Maire et consécutif au débat d'orientation budgétaire. Ce budget intègre les reports mentionnés au compte administratif 2017 dont les restes à réaliser et les excédents.

Fonctionnement :

Dépenses : 623 658.00€

Recettes réelles : 623 658€

Excédent antérieur reporté : - €

Investissement :

Dépenses : 1 351 374 .25€

Recettes réelles : 436 360.90€

Solde n-1 : 304 381.43€

Affectation au compte 1068 : 77 513.68€

Emprunt inscrit : 189 387.22€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget tel que présenté à l'unanimité.

4/ Délibération 2018-19 : Avenant 1 - Versement fonds de concours Eclairage Public – aménagement du bourg

Monsieur le Maire explique que des travaux supplémentaires en matière d'éclairage public sont à prévoir sur la route de Laplume.

Il est donc nécessaire de signer un avenant à la convention financière relative au versement du fonds de concours Eclairage Public entre l'Agglomération d'Agen et la commune d'Aubiac.

Ce fonds de concours porte sur la réalisation de tranchées de Génie Civil pour l'installation de réseaux électriques Route de Laplume.

Monsieur le Maire précise que compte tenu de l'estimation financière des travaux, la part financière estimative de la commune s'élève à **1 433.38€**, Soit 10% du coût global hors taxe de l'opération.

Après Délibération le conseil municipal :

- **Valide le montant de la plus-value de 1 433.38 € pour l'éclairage public.**
- **Autorise le Maire à signer l'avenant à la convention entre l'agglomération d'Agen et la commune relative au versement du fonds de concours éclairage public**

5/ Délibération 2018-20 : Agglomération d'AGEN - Convention d'entretien des voies communales. Renouvellement de la convention, exercice 2018

Monsieur le Maire donne lecture de la « Convention relative aux prestations d'entretien de voirie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage assurées par l'Agglomération d'Agen sur les voies communales de ses communes membres ».

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide à l'unanimité de renouveler cette convention.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et toutes pièces se rapportant à ce dossier.**

6/ Délibération 2018-21 : Aménagement du bourg : plus-value garde-corps

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de sécuriser le cheminement des piétons au niveau du virage de la traversée du bourg (RD 931).

La fourniture et la pose d'un garde-corps sont bien prévues au marché mais le modèle choisit par le conseil municipal nécessite une plus-value de 1620€ HT.

Après délibération, le Conseil Municipal valide la plus-value concernant le garde-corps pour un montant de 1620€ HT et autorise M. le Maire à signer tout document s'y rapportant.

7/ Caution de Prêt sonorisation aux associations

Monsieur le Maire rappelle que la mairie prête le matériel de sonorisation aux associations lors de leurs manifestations.

Afin de garantir l'état de ce matériel, le conseil municipal décide de demander le dépôt de la carte d'identité du responsable associatif, en guise de caution, lors de l'enlèvement de la sono. Celle-ci

sera restituée lors du retour du matériel prêté.

8/ Point travaux aménagement village :

- Monsieur le Maire explique qu'un arrêté municipal a été pris interdisant toute circulation sur la RD 931 dans le bourg d'Aubiac jusqu'au 20 avril.

- Il a été demandé à l'agglomération d'Agen de déplacer le point lumineux situé sur le parking du Bon Coin.

- Les réservations pour les plantations le long du mur de l'ancienne poste au Bon Coin n'étant pas suffisantes, la commune a demandé à l'entreprise un creusement supplémentaire.

Les plantations seront réalisées par la commission fleurissement. Celle-ci se réunira mardi 17 avril pour faire le choix des essences.

9/ Livre échange

Il est rappelé que l'ancienne cabine téléphonique va être aménagée en un point de « livre échange ».

Mme Beaumont, conseillère, explique que les travaux vont démarrer la semaine du 16 au 20 avril.

10/ Participation citoyenne

Monsieur le Maire explique que la gendarmerie propose la mise en place d'une convention de participation citoyenne.

Il s'agit d'un dispositif s'intégrant dans le plan de police de sécurité du quotidien reposant principalement par un système d'alerte auprès de la gendarmerie en cas de besoin ou événements suspects. Le recrutement de référents « honorablement connus » permet ainsi de combattre les actes de vandalisme, cambriolages.

La gendarmerie vient présenter ce dispositif le vendredi 27 avril.

11/ Affaires scolaires

- La semaine à 4 jours a été validée par l'inspection académique.

Les enfants seront accueillis le mercredi matin par le centre de loisirs de Brax.

Cette nouvelle organisation va entraîner des modifications dans les contrats de nos agents périscolaires.

- Sécurité :

Suite à la décision de l'inspectrice de l'académie et après avis des professeurs des écoles d'Aubiac, l'accueil des parents d'élèves du matin sera modifié à compter de la rentrée scolaire d'avril. Les portails seront fermés et gardés respectivement par une enseignante. L'accueil des maternelles se fera par le grand portail, les autres enfants seront accueillis au niveau du petit portail.

La commune mène une réflexion pour sécuriser l'accès à la cour sur les temps périscolaires (gâche de verrouillage électrique, visiophone...)

Tour de table

- M. Gonano : la cérémonie du 8 Mai se fera le Lundi 7 Mai sur le temps des TAP. Départ 16h15 de l'école.

- M. Huguet : des travaux sont prévoir d'urgence concernant l'affaissement de la route de Gaugelin.

Réponse de M. Perros : la demande sera faite auprès de l'agglomération d'Agen.

- M. Berton : avec aval de M. le Maire, a remis au nom du conseil municipal la médaille de la ville à l'association des voitures anciennes qui a animé la fête du jumelage de juillet dernier.

- Mme Fillol : en commission urbanisme, il a été évoqué la possibilité pour les propriétaires de parcelles situées dans les zones actuellement en recours du PLUi (Marron et Le Crès) de déposer une DP pour division de lots. Cette demande sera instruite jusqu'au 31/05 sur le règlement de l'ancien PLU.

11 avril 2018 : réunion sur le dispositif PRO INNO. Il est rappelé que la commune a déposé une demande d'aide financière pour des travaux de rénovation énergétique de la salle Dernelle.

Mme Fillol travaille actuellement sur l'adressage normalisé de la commune ;

30 avril 2018 : réunion avec l'agglomération sur la défense incendie

- M. Perros présente les travaux prévus dans le cadre de la convention entretien voirie communale 2018 avec l'agglomération d'Agen.

- M. Causse : présente les travaux prévisionnels dans le cadre de l'enfouissement des réseaux à Aurion.

Fin de la séance : 22h30